

Saint Nazaire

les Eymes



Hiver 2017-2018

*Bonne année
2018*



■ **Jeudi 4 janvier** : réunion pour préparer la fête de la St Jean à 20 h salle Belledonne avec le comité des fêtes et les associations → page 11.

■ **Vendredi 12 janvier** : Les vœux du Maire salle CARTIER-MILLON à 18h lors de la Galette des Rois offerte par le comité des fêtes et animée par Music@scene.

■ **Samedi 13 janvier** : présentation de la 2^e partie de la saison MC2 à 10h salle des deux colonnes, par SORTIR → page 10.

■ **Mercredi 31 janvier** : collecte de sang de 8h30 à 12h00 et de 16h30 à 19h45 à l'Agora de St Ismier.

Toutes ces informations sont à retrouver sur : www.saint-nazaire-les-eymes.fr
Rubrique > Agenda

Sommaire

EDITORIAL DU MAIRE	P. 3
INFOS MUNICIPALES	P. 4/7
■ Les TAP	p.4
■ Médiation avec AGIL cet été	p.4
■ L'URBANISME EN CHIFFRES	p.5
■ La Révision du PLU	p.5
■ Conseil municipal	p.5
■ Le système communal d'alerte	p.6
■ LES Pépites de Saint Nazaire	p.6
■ Portrait	p.6
■ Les travaux sur la commune	p.7
INFOS INTERCOMMUNALES	P.8
■ Collecte des déchets	p.8
■ Eau et assainissement	p.8
LA VIE DES ASSOCIATIONS	P.9/13
■ Bibliothèque L'Oiseau lyre	p.9
■ Music@Scene	p.10
■ AMZOV	p.10
■ SORTIR	p.10
■ Les journées du Patrimoine	p.11
■ SASF	p.11
■ Comité des fêtes	p.11
■ Accueil Migrants Grésivaudan	p.12
■ UT4M	p.13
■ PRAPOUTEL SPORT EVASION	p.13
EN IMAGES	P.14/15
RENSEIGNEMENTS UTILES	P.16
PHARMACIES DE GARDE	P.16

■ PRÉINSCRIPTION ECOLE MATERNELLE POUR LA RENTRÉE 2018

La première inscription à l'école maternelle de St Nazaire se fera, pour la rentrée scolaire 2018-2019, sous forme de préinscription, moyennant un imprimé spécifique à remplir puis :

- à déposer en mairie, à l'attention du service Affaires générales,
- ou à transmettre par courriel : mairie.sne@orange.fr

L'imprimé est à la disposition des familles au service Accueil de la mairie ou téléchargeable sur le site de la mairie.

Les préinscriptions se dérouleront jusqu'au 31 janvier 2018.

A partir de cette préinscription, transmise ensuite à la directrice de l'école maternelle, les familles pourront contacter la direction de l'école maternelle pour confirmer l'inscription scolaire de leur(s) enfant(s) ☎ 04 76 52 17 26.

Les inscriptions définitives se dérouleront au sein de l'école, sur rendez-vous, avec la directrice.

■ PRÉINSCRIPTION EN CRÈCHE POUR LA RENTRÉE 2018

Les multi-accueils intercommunaux gérés par Le Grésivaudan accueillent les jeunes enfants âgés de 3 mois à 4 ans. Les pré-inscriptions en accueil régulier pour la rentrée de septembre 2017 doivent se faire en ligne, avant le 15 février sur www.le-gresivaudan.fr, rubrique 100% pratique. Les commissions d'attribution auront lieu courant mars pour une réponse aux parents en avril/mai.

A noter : des permanences sont organisées pour répondre à vos questions ! Prenez rendez-vous :

☎ 04 76 08 04 57 ✉ inscription.multiaccueil@le-gresivaudan.fr.

■ RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

L'animatrice du RAM assure une permanence mensuelle destinée aux futurs parents, parents, assistants maternels, employés à domicile, et candidats à l'agrément.

Permanence du mois : **mardi 9 janvier de 16h à 19h salle de la petite Gare**, 197 chemin de la Touvière, sur rendez-vous.

Rendez-vous possible à tout autre moment sur Montbonnot ou Bernin. Contact : ☎ 06 73 09 35 85

✉ ram.lesgresimomessecteur1@le-gresivaudan.fr

■ RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en **janvier, février, mars 2002** doivent se faire recenser en mairie à compter du jour suivant le jour anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'au 31 mars 2018, munis de leur carte nationale d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille. Cette démarche peut être effectuée en ligne sur le www.service-public.fr

■ CENTRE MÉDICO-SOCIAL - JANVIER

Les Conseillères en Economie Sociale et Familiale seront présentes lors de permanences individuelles sans rendez-vous de 10h à 12h **lundi 8 janvier et jeudi 25 janvier** au Centre Médico-Social de Bernin 71 chemin des sources (Bâtiment A) - Bernin. ☎ 04 56 58 16 91.

■ CAFÉ DES AIDANTS - JANVIER

La prochaine rencontre animée par une psychologue et un travailleur social a pour thème : « L'accueil en EHPAD : temporaire ou permanent ? »

Elle aura lieu **mardi 9 janvier 2018** de 14h30 à 16h30 à l'E.H.P.A.D. Les Solambres à La Terrasse. Renseignements au Service Autonomie du Grésivaudan ☎ 04 56 58 16 41.

■ PERMANENCE INFO-ÉNERGIE GRÉSIVAUDAN - JANVIER

Un conseiller énergie de l'AGEDEN reçoit les habitants lors des permanences gratuites, un mercredi par mois, pour un conseil personnalisé et indépendant. Date de la permanence de janvier : **mercredi 10 janvier 2018** entre 13h et 17h au siège de la Communauté de communes - 390 rue Henri Fabre à Crolles.

Pour prendre rendez-vous :

☎ 04 56 58 16 41 ✉ infoenergie@ageden38.org



L'année 2017 se termine, c'est le moment des bilans.

Ce fut pour les élus une année studieuse avec des sujets complexes à gérer au niveau de la Communauté de communes comme certaines prises de compétences. Je ne citerai ici que ce qui nous impacte plus directement comme la compétence développement économique au 1^{er} janvier 2017 qui a impliqué le transfert de la zone d'activités communale la Grande Chantourne. La commune se chargera toujours de l'entretien mais pour la Communauté de communes. Dans le cadre de la compétence eau et assainissement qui sera transférée au 1^{er} janvier 2018, un nouveau règlement sera en vigueur, de nouveaux tarifs. Les nouveaux contacts vous sont donnés dans ce bulletin. Un autre sujet d'importance est travaillé actuellement : la définition d'un projet de territoire pour Le Grésivaudan, qui devra être partagé par tous. En effet la Communauté de communes s'est construite par juxtaposition de pièces du puzzle. Il convient désormais de rendre l'image plus cohérente et nette.

Côté communal d'autres sujets ont fait l'actualité 2017. Nous travaillons à marche forcée sur le règlement du PLU car nous avons pris du retard. Le règlement local de publicité va être soumis à l'approbation du conseil municipal en décembre. Le projet de réaménagement du parc des Ecoutoux est dans la phase de consultation des entreprises avec une réalisation des travaux en 2018. Cette liste n'est pas exhaustive bien-sûr mais concerne les projets les plus importants.

Ce fut également une année citoyenne, avec les élections présidentielles et législatives. Nous avons épuré nos listes électorales sur lesquelles figuraient encore des personnes ayant quitté la commune depuis longtemps et ne disposant pas de lien fiscal d'au moins 5 ans avec la commune.

Les nouvelles dispositions financières prises par l'Etat auront un impact sur les budgets des communes. Nous vous en reparlerons au moment du budget.

Ce fut une année de changement pour le service public grâce à la dématérialisation des services via le site www.service-public.fr, vous permettant de faire des demandes diverses depuis chez vous. Autre nouveauté de 2017, les mairies peuvent célébrer des PACS, faire des changements de prénoms.

Mais l'année 2017, ce fut...

Ce fut des moments peu agréables comme la fermeture d'une classe à l'école maternelle.

Ce fut des moments de colère et de révolte en découvrant les incivilités, dégradations et faits graves survenus sur la commune.

Mais l'année 2017, ce fut aussi...

Ce fut des moments tournés vers l'environnement avec la mise en place du composteur cantine-scolaire La boîte à nature, l'installation d'un point d'apport volontaire pour les tissus et chaussures, la création en cours d'une AMAP,...

Ce fut des moments de culture avec le spectacle de la MC2, le partenariat avec Sortir,...

Ce fut des moments de plaisir comme les 40 ans de la bibliothèque, les décorations de Noël faites par nos services techniques et tous les moments de convivialité comme la St Jean, les journées du patrimoine, les soirées organisées par les associations, les expositions, les manifestations désormais gravées dans l'agenda de la commune...

Vous avez trouvé au fil de l'année plus de précisions sur tous ces changements en lisant nos publications. J'en profite pour vous rappeler de jeter un coup d'œil aussi sur le site internet www.saint-nazaire-les-eymes.fr Mais... 2018 est presque là. Que cette nouvelle année vous apporte santé, solidarité, réussite dans vos projets et beaucoup de bons moments simples mais chaleureux.

La traditionnelle soirée des vœux durant laquelle j'aurai le plaisir de vous donner les grandes orientations pour 2018 aura lieu vendredi 12 janvier en salle CARTIER-MILLON. Je compte sur votre présence et en attendant passez de très bonnes fêtes de fin d'année.

Bien cordialement

Le Maire,
Michèle FLAMAND

Madame le Maire présentera ses vœux
aux habitants

Vendredi 12 janvier à 18h

Salle CARTIER-MILLON

La Galette des Rois est organisée par le Comité des Fêtes
et l'ambiance musicale assurée par Music@scene

LES TAP

Les activités périscolaires (TAP) se déroulent de 15h45 à 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi et sont gérées par le service enfance-jeunesse de la mairie.

En moyenne chaque jour : 52 enfants de maternelle fréquentent la cantine, 53 enfants les TAP, c'est à dire 62% des élèves de la maternelle.

72% des enfants de l'école élémentaire (soit 133 enfants) fréquentent la cantine et 73% fréquentent les TAP (soit 135 enfants).

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Aux TAP on peut découvrir et pratiquer des activités sportives très variées :

- le sport collectif avec Jean-François VALCAUDA,
- les boules lyonnaises avec Eric CHIRI,
- le rugby avec Sylvain D'AMATO,
- le judo avec Valérie DESRICHARD,
- l'escrime avec Franck STERCK,

et pour les petits, de la gym avec Isabelle SAPART

On swingue avec Marion ISICATO pour la danse contemporaine, et nouveauté cette année le hip hop avec Kilian DRECK.

Il est également possible d'apprendre les langues : l'allemand avec Martina STUMPF et l'italien avec Sophie LEPROUX. On pratique aussi le théâtre avec Sophie.

Pour les activités artistiques et de bricolage, Emilie BELLIN propose un atelier « jeux d'art » ; Martina, un atelier de construction.

Il existe également une activité sudoku, pour s'amuser avec les chiffres et un atelier diététique avec Christel BLANC pour apprendre à bien manger.

Enfin, vous avez remarqué le joli jardin potager de l'Ecole... c'est grâce à Martina et à son atelier jardinage !

Quel devenir pour les TAP ?

Un questionnaire a été envoyé à toutes les familles, pour recueillir leur avis sur le maintien ou non des TAP, c'est-à-dire sur le maintien de la semaine à 4 jours ½ ou le retour à la semaine à 4 jours pour la rentrée 2018.

Le conseil de chaque école se réunira à ce sujet et c'est en avril que l'inspecteur d'académie fera connaître sa décision.



EXPÉRIENCE DE MÉDIATION AVEC AGIL CET ÉTÉ

Au début de l'été, suite à de nombreuses incivilités, à des nuisances sonores principalement aux abords du plateau sportif et du terrain multisports, et ceci plus particulièrement en soirée, nous avons décidé de mettre en place un service de médiation en collaboration avec la commune de Montbonnot-Saint-Martin, initiatrice de cette action.

La prestation a été confiée à l'association AGIL, Montbonnot-Saint-Martin leur mettant à disposition un local, un téléphone et un véhicule.

Leur rôle des médiateurs était d'assurer une présence active, d'aller à la rencontre des habitants et des jeunes, d'instaurer un dialogue, de gérer les conflits, de nous signaler dysfonctionnements et problèmes.

Une information avait été faite à chaque habitant avant le déploiement de ce service, pour communiquer le numéro de téléphone sur lequel joindre les médiateurs.

Les deux médiateurs – un homme et une femme – ont ainsi circulé en voiture et à pied 5 soirs par semaine, du 11 juillet au 20 septembre, soit 51 soirs sur la base d'une heure aléatoire de présence chaque soir entre 19h et minuit, du mardi au samedi. Les sites sur lesquels nous leur avons demandé plus d'attention étaient les abords des écoles, le terrain multisports, le plateau sportif et les Ecoutoux.

Ils sont intervenus 4 fois seulement sur appels d'habitants. Ils ont eu l'occasion de rencontrer des jeunes, parfois bien jeunes, et de leur rappeler les règles du bien-vivre ensemble, l'obligation de laisser les endroits propres, de ne pas faire pétarader les mobylettes, de ne pas mettre la musique à fond, bref de respecter les lieux et les personnes.

Au total, ils ont eu 121 contacts (avec des personnes pas toutes différentes).

Une seule fois la situation a été très tendue avec la présence d'un important groupe de jeunes.

Sur toute la période de cet été, nous avons été face à plusieurs groupes différents qui avaient chacun leur petit « territoire », ce qui était assez nouveau à St Nazaire. Les médiateurs nous ont permis de modérer les débordements même si quelquefois les nuisances reprenaient dès leur départ.

Le coût de cette action a été de 3 300 €.

Dans ses conclusions, l'association AGIL a constaté la présence de regroupements réguliers et émis l'éventualité d'un temps de présence plus important permettant plusieurs rotations dans la soirée pour rendre la prestation encore plus efficace. Le bilan détaillé de cette expérience a été présenté au Conseil municipal mais aucune décision n'a encore été actée pour l'été prochain.



L'URBANISME EN CHIFFRES

Au cours de l'année 2017, (du 3 décembre 2016 au 6 décembre 2017) :

36 permis de construire ont été accordés (30 l'an dernier), dont :

- 15 pour maisons individuelles (13 l'an dernier)
- 1 pour une maison jumelée
- 3 pour réhabilitation, extension de bâtiments existants
- 3 pour extension et création de logement
- 1 pour bâtiment sur l'autoroute
- 2 pour transfert du permis
- 10 pour permis modificatifs
- 1 pour un garage

1 permis de construire a été refusé pour 9 logements

74 certificats d'urbanisme ont été déposés (71 l'an dernier)

- 68 de simple information dont 7 sursis à statuer en attendant la révision du PLU
- 6 opérationnels dont 5 non réalisables

62 déclarations préalables de travaux ont été déposées (52 l'an dernier), dont

- 6 pour création d'abri, d'auvent, d'appentis, de pergola, de garage

- 11 pour division foncière en vue de construire (12 l'an dernier)
- 6 pour création ou modification d'ouvertures et/ou de fenêtres de toit
- 16 pour installation de clôture et/ou de portail
- 10 pour construction de piscine (comme l'an dernier)
- 4 pour réhabilitation, extension de bâtiments existants
- 1 pour terrasse
- 4 pour installation de panneaux photovoltaïques
- 1 pour un bâtiment sur l'autoroute
- 2 pour transfert du permis
- 1 pour tunnel de lavage-auto

5 autorisations de travaux ont été déposées

50 déclarations d'intentions d'aliéner ont été déposées (46 l'an dernier) pour la vente de :

- 13 terrains (14 l'an dernier)
- 37 maisons individuelles (32 l'an dernier)

Aussi bien pour les permis de construire que pour les déclarations préalables, les certificats d'urbanisme ou les déclarations d'intention d'aliéner, les chiffres sont sensiblement les mêmes que l'an dernier.

POINT SUR LA RÉVISION DU PLU

La procédure suit son cours, un peu de retard a été pris et l'approbation de ce futur PLU ne pourra sans doute pas avoir lieu avant fin 2018.

La commission communale « Révision du PLU » achève l'examen du futur règlement écrit et graphique. La plupart des études ont été achevées ; une évaluation environnementale approfondie nous a été demandée par la Mission régionale d'autorité environnementale et sera lancée prochainement ; il restera aussi à valider l'emplacement d'un futur cimetière. L'inventaire des éléments patrimoniaux à préserver se poursuit sur la base des recherches du Groupe Patrimoine.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2017

- Approbation de la reconduction du quart des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2018 de la commune. Cette mesure doit permettre de liquider, mandater, les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.
- **CCAS** - Attribution d'une subvention complémentaire d'un montant de 6 500 € en particulier pour faire face aux différentes aides apportées aux familles, notamment en matière de quotient familial.
- **Ecoles maternelle et élémentaire** : Approbation d'une convention de participation financière au Centre Médico Scolaire entre les communes de Crolles et St Nazaire et d'une convention de mise à disposition du bassin du Centre Nautique Intercommunal géré par la CCLG. Coût par élève : 18,90 € pour 9 séances.
- **SIZOV** : nouvelle désignation de **délégués communaux** suite à la modification des statuts. Ont été désignés comme délégués titulaires : Michèle FLAMAND et Claude BENOIT et comme délégués suppléants : Monique PINEAU et Jean-Christophe GIRAUDIN.
- **CCLG** : approbation de la convention d'entretien de la ZA Grande Chantourne pour les années 2017 et 2018, suite au transfert de cette compétence à la CCLG, ainsi que du rapport 2017 de la CLETC (Commission de Transferts de charges) ; présentation du rapport d'activités 2016-2017, consultable sur www.le-gresivaudan.fr

Notez-le !

Réunions du conseil municipal

Les séances publiques ont lieu le 3^e mardi de chaque mois à 20h30 dans la salle du Conseil, en mairie, sauf en cas de report exceptionnel (consultez les panneaux d'affichage ou le site internet de la commune).



ÊTES-VOUS ABONNÉ AU SYSTÈME COMMUNAL D'ALERTE ?

Pour assurer la sécurité de la population, et réagir très rapidement, la municipalité a mis en place, depuis plusieurs années, un système communal d'alerte, système qui a déjà fait ses preuves.

Ce système vous préviendra par un appel sur votre mobile (message SMS) ou sur votre téléphone fixe (appel vocal) de la nature du risque, des décisions prises par la municipalité, et de la conduite à tenir. **Ce service est gratuit.** La commune respecte les recommandations de la CNIL : vous gardez accès aux informations vous concernant et vous pouvez modifier vos données personnelles ou mettre fin à votre abonnement.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de remplir une fiche d'inscription disponible en mairie, au service Accueil ou téléchargeable sur www.saint-nazaire-les-eymes.fr, puis à :

- à déposer en mairie, à l'attention du service Affaires générales,
- ou à transmettre par courriel : mairie.sne@orange.fr

Notez-le : pour être alerté sur les coupures de courant programmées, il faut :

- s'inscrire sur le site d'ENEDIS : www.enedis-prevenance.fr
- ou télécharger l'application ENEDIS à mes côtés sur votre mobile.

LES PÉPITES DE SAINT NAZAIRE : ENR BATIMENT



Savez-vous qu'il existe sur le bas de la commune une zone d'activités économiques, dénommée «La Grande Chantourne», de l'autre côté de l'autoroute, après le rond-point de La Bâtie ?

Au cœur de cette zone, un ensemble de 4 bâtiments construits récemment abrite plusieurs petites entreprises et notamment l'entreprise ENR Bâtiment que nous souhaitons vous faire découvrir.

Créée en avril 2015 par 3 associés, **ENR Bâtiment** est née du rapprochement (fusion) de 3 sociétés dont l'activité est complémentaire dans le domaine du second œuvre du bâtiment. Son domaine d'activité recouvre donc tout ce qui concerne l'intérieur de la maison (pas le gros œuvre).

Cette entreprise s'est installée à St Nazaire en octobre 2016, notre commune étant au cœur de sa zone d'activité géographique (présence principalement sur le secteur du Grésivaudan). L'ouverture prochaine du demi-échangeur de La Bâtie a aussi influencé ce choix d'implantation.

A sa création en 2015, la société comptait 2 salariés, elle en compte actuellement 6 en CDI, et souhaiterait prendre un apprenti mais a des difficultés à trouver un candidat.

ENR Bâtiment offre un service global à ses clients dans le domaine de la plâtrerie, de l'isolation, du chauffage, de la plomberie, de l'électricité, du carrelage, de la domotique, du revêtement de sols, En termes de domotique, l'entreprise propose une connexion intégrale de la maison.

ENR Bâtiment possède des compétences fortes dans la maîtrise d'œuvre, et est certifiée RGE (isolation, pompes à chaleur, installation gaz) et QUALIGAZ.

C'est une entreprise en plein développement, grâce à ses nombreux atouts : maîtrise des coûts et des délais, positionnement haut de gamme, utilisation d'outils performants (machines et outillage à la pointe), proximité avec ses clients, présence dans les réseaux et bouche à oreilles.

En synthèse, ENR Bâtiment nous apparaît comme une entreprise efficace avec un développement progressif et intelligent.



PORTRAIT d'un Saint-Nazairois mordu de la Dent de Crolles



Peut-être l'avez-vous déjà rencontré en montant à la Dent de Crolles ? Bernard VIDAL a en effet fêté, le 8 octobre 2017, sa 200^e ascension de ce sommet.

Portrait

Bernard VIDAL habite St Nazaire depuis 1997.

Comme beaucoup d'entre nous, il est venu dans la région pour son travail et attiré par les montagnes... et il y est resté.

Si sa première passion a été la spéléologie, la randonnée était pour lui un moyen d'accéder à des sites préservés voire inconnus. Maintenant il a mis la spéléo en veille et la randonnée, seul ou avec des amis, est devenue son sport préféré.

Bernard, Comment peux-tu être si sûr de ce record ?

B : Je note toutes mes randonnées en montagnes. C'est ainsi que je peux dire que je suis monté pour la 1^{re} fois en 1998.

Cela représente tout de même plus 10 fois par an. Pourquoi cet acharnement sur la Dent de Crolles, il y a beaucoup d'autres sommets dans notre région ?

B : Ce n'est pas de l'acharnement. J'aime randonner en montagne, quel que soit l'endroit. La Dent de Crolles c'est d'abord la facilité d'accès depuis St Nazaire, ensuite pour

un méridional d'origine comme moi l'orientation sud est appréciable, et puis... la vue est si belle. Randonner c'est un besoin pour moi, c'est un effort physique en contact avec la nature, c'est aussi un moment propice à la réflexion, qui m'aide à voir les choses autrement.

Quels sont tes records sur cette sortie ?

B : 45 minutes pour monter et pour descendre entre 20 et 25 minutes. Je monte presque toujours par « le Pas de l'Œil ». Mais attention, je ne suis pas un casse-cou, j'ai dû rebrousser chemin une fois, devant une tempête de neige.

Est-ce que tu montes toute l'année ?

B : Oui bien-sûr, mais ma saison préférée est l'automne car c'est celle qui offre le décor le plus varié : soleil et douceur parfois, neige d'autres fois, mer de nuages souvent, avec le plaisir de la surplomber, mais c'est toujours un grand moment quand on arrive en haut. Aucune montée n'est la même que la précédente. J'aime aussi partir tôt le matin en été pour voir le lever du soleil au sommet. C'est magique. Il m'est aussi arrivé d'y monter avant la journée de travail.

Depuis ce 8 octobre es-tu déjà remonté ?

Oui une fois seulement, mais l'année n'est pas finie...

Alors rendez-vous pour la 300^e !

LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Voirie

La route de St Pancrasse est actuellement longée, côté droit en montant, d'un cheminement piéton sécurisé. De nombreux piétons, en particulier des enfants qui vont vers les arrêts de bus situés en bas de la route, empruntent ce cheminement.

En 2011, la commune avec l'accord du département a aménagé 4 passages piétons aux croisements entre la route de St Pancrasse et les chemins communaux : Bel air, Amis, Noyers et Pierrier.

Depuis, l'urbanisation croissante et l'augmentation de la circulation sur cet axe, et l'inquiétude de riverains, nous ont amenés à étudier de nouveaux aménagements. En effet, plusieurs habitations ne disposent pas de cheminement ni de passage piétons à proximité, permettant de rejoindre le cheminement sécurisé.

Dans le souci de ne pas multiplier de manière trop importante les passages piétons sur cet axe, nous avons étudié les accès existants actuellement de façon à traiter en une seule opération les cas concernés. Suite à cette étude la commune a décidé la création de deux nouveaux passages piétons à hauteur du chemin privé de la Vigne et du 369 Route de St Pancrasse.

A priori, il n'y a pas d'autre situation le long de la route de St Pancrasse nécessitant la création de passage piéton. A l'avenir ce sont la sécurisation et l'aménagement des accotements enherbés qui seront privilégiés.

L'opération a été étudiée en concertation avec les services du département, la voie en question étant départementale. Nous avons l'accord pour réaliser l'opération, et les travaux démarreront dès que possible, en fonction de la disponibilité des entreprises et de la météo.

Pour ces aménagements, l'accent est mis sur la signalisation visuelle et la mise en place de mobilier urbain pour sécuriser les piétons et attirer l'attention des automobilistes. Les deux nouveaux passages piétons seront traités en cohérence avec les aménagements effectués en 2011 : marquage au sol, potelets de part et d'autre, barrières de protection localement pour les cheminements aménagés, mise en place d'un éclairage spécifique.

Eaux pluviales

Suite au diagnostic du réseau effectué en 2016 (c.f Bulletin Hiver 2016-2017), nous avons défini un programme de travaux d'amélioration du réseau. Certains ont concerné les systèmes de collecte (grilles, avaloirs), la voirie (reprise de profil), d'autres le renforcement du réseau lui-même. C'est le cas des travaux effectués en cette fin d'année chemin Emile GANDY au niveau de l'exutoire situé derrière l'école élémentaire. Cet exutoire a une capacité très insuffisante, avec un fossé lui-même insuffisant (pente faible), le tronçon en question est remplacé par un collecteur d'un diamètre supérieur.

Eclairage public

Il est nécessaire de procéder au remplacement des luminaires de style, devenus obsolètes, situés sur la route de Chambéry et dans le chemin du Village. Ce sont des appareillages spécifiques, et qui ne répondent plus

aux exigences actuelles en matière d'environnement et d'éclairage. Pour éviter une hétérogénéité esthétique et technologique, nous remplaçons la totalité de ces appareils, soit 23 luminaires. L'ensemble du luminaire est remplacé en conservant l'aspect traditionnel et le système de fixation, nous évitant de solliciter l'accord de tous les propriétaires des façades où sont fixés les 23 appareils. Nous avons opté pour la technologie LED dans un souci d'économie d'énergie, ce qui nous permet en outre de bénéficier d'une subvention de la part du SEDI (Syndicat des Energies de l'Isère). Une étude d'éclairement a été réalisée et c'est sur la base de cette étude que les puissances ont été définies en fonction de la configuration et de la couleur choisies. Des questions se posent néanmoins sur la technologie LED et des études sont en cours pour évaluer son impact sur la santé, l'environnement, la biodiversité. Le modèle choisi respecte les normes en vigueur relatives aux risques photobiologiques, et à la pollution lumineuse. Mais compte tenu des questions ouvertes sur ces sujets par différents experts, le déploiement généralisé de la technologie LED va faire l'objet d'une réflexion approfondie avant décision.

Piquetage

Le Grésivaudan a validé en conseil communautaire du 29 juin 2016 le fait de jalonner **les itinéraires cyclables** de portée intercommunale. L'objectif est de relier les communes entre elles et de rallier les principaux pôles générateurs de déplacements.

Les itinéraires ont été définis en concertation avec notre commune ; une étude de jalonnement, qui fixe les lieux d'implantation des panneaux et informations directionnelles, a été réalisée. Suite à cela, nous avons déterminé avec la CCLG où positionner les futurs mâts, vu s'il est possible ou non d'utiliser des supports existants, et évalué les travaux éventuels. L'implantation devrait se faire au début 2018.

Et pour Noël...

Cette année les agents des services techniques ont souhaité réaliser un projet de service, qui a pris la forme d'un décor de Noël.

La volonté était de réutiliser des matériaux naturels ou de récupération, très peu d'achats ont donc été nécessaires, seulement du temps, du travail et des idées ! Les agents ont utilisé des bois issus des élagages communaux, des pommes de pin ramassées, ou encore les lattes abimées des habillages des aires à poubelles collectives (après ponçage et découpes)...



Toute l'équipe des services techniques vous souhaite de joyeuses fêtes !

CHANGEMENTS DANS LA COLLECTE DES DÉCHETS !

Le Grésivaudan a réorganisé la collecte des déchets pour réduire les dépenses publiques et gagner en efficacité. Notre commune est concernée.

Zoom sur les changements au 1^{er} janvier 2018 :

Un nouveau calendrier de collecte

La collecte en porte à porte est maintenue en 2018 sur notre commune mais le calendrier des jours de collecte est modifié

1^{re} semaine :

- **Mardi 2 janvier** : collecte du Tri sélectif (sortez votre bac lundi soir)
- **Mercredi 3 janvier** : collecte des ordures ménagères (sortez votre bac mardi soir)

à partir du 8 janvier 2018

- **Lundi** : ordures ménagères (sortez votre bac dimanche soir)
- **Mardi** : Tri sélectif (sortez votre bac lundi soir)
- **Jours fériés** : report systématique des collectes concernées au **mercredi** de la semaine en cours.

Des consignes de tri harmonisées

Vous êtes invités à séparer les cartons et papiers du reste des emballages (plastique, métal et briques alimentaires) afin d'éviter qu'ils ne soient par d'autres détritiques et ainsi faciliter la valorisation.

Dorénavant

- Les cartons rejoignent les papiers dans la colonne aérienne bleue
- Le verre va dans les colonnes aériennes vertes



- Les emballages en plastique, métal et les briques alimentaires vont dans le bac de tri.



EAU ET ASSAINISSEMENT : Quoi de neuf ?

Le Grésivaudan a fait le choix d'anticiper le calendrier de la loi NOTRe en prenant le relais des communes pour la compétence eau et assainissement dès le 1^{er} janvier 2018. Comment cela va-t-il se traduire sur le quotidien des usagers ?

Pour les 46 communes du territoire :

Les travaux d'investissements sur les réseaux d'eau et d'assainissement seront réalisés par les services de la communauté de communes.

La tarification de l'eau et l'assainissement convergera progressivement pour atteindre un prix harmonisé à l'horizon 2021.

Le Grésivaudan assurera le conseil et l'accompagnement des particuliers dans la mise en place et le contrôle de leur installation d'assainissement non collectif par le biais de prestataires

Pour les constructions neuves, la communauté de communes assurera le suivi des prescriptions des permis de construire et le contrôle des branchements d'eau et d'assainissement.

Pour Saint-Nazaire-les-Eymes :

Les interlocuteurs en cas d'urgence ne changent pas, même si Le Grésivaudan supervise ce service à la population.

Urgences :

- Pour l'eau contactez MIDALI – ☎ **04 76 71 05 21** (7 j/7 et 24h/24)
- Pour l'assainissement, contactez Véolia ☎ 0 969 323 458

Pour toute question :

- Eau : votre contact reste la marie ☎ **04 76 52 99 45**
- Assainissement : votre nouveau contact est le service des eaux du Grésivaudan :

☎ 04 76 99 70 00 ou rendez-vous au 23 rue Paul Hérault 38190 à VILLARD-BONNOT.

Des permanences d'informations délocalisées seront également organisées à Pontcharra, Crêts en Belledonne, La Terrasse.

+ d'infos sur www.le-gresivaudan.fr/eaux

◆ BIBLIOTHÈQUE L'OISEAU LYRE

La bibliothèque a fêté ses 40 ans...

Petite rétrospective

- le 5 mars 1976 le conseil municipal (maire André CARTIER-MILLON) décide la création d'une bibliothèque, gérée par l'association « Sport et culture », la responsable est Karen de POLIGNAC.
- C'est le 9 novembre 1976 que la bibliothèque ouvre dans une salle de la mairie. Le fonds de 1600 ouvrages est créé avec les dons des particuliers St Nazairois.
- 1979 enfin un local est réservé à la bibliothèque dans une ancienne salle de classe.
- en 1984, Karen de POLIGNAC devant quitter la France, passe la main à Anne PERRARD qui en prend la responsabilité jusqu'en 2005 pendant 21 ans.
- La nouvelle bibliothèque municipale est inaugurée le 15 décembre 2003 dans le bâtiment près de la mairie.



Les anciens locaux



Les nouveaux locaux



- La bibliothèque se détache de *Sport et Culture*, c'est une nouvelle association « l'oiseau lyre » qui est créée le 29 juin 2005. La présidente est Lyliane REDON. La mairie accompagne et apporte son soutien à l'Oiseau Lyre en votant chaque année une subvention pour l'achat de livres, pour aider aux animations, pour payer l'assurance.
- en 2008 : La bibliothèque entre dans l'ère informatique. Les bénévoles sont de plus en plus sollicités, il faut se former, cataloguer les livres, utiliser le logiciel. La bibliothèque s'ouvre encore plus sur le monde en accueillant des auteurs, en participant à des manifestations littéraires.

- 2016, c'est la mise en réseau des bibliothèques de la Communauté de communes du Grésivaudan : le fonds commun de toutes les bibliothèques est accessible (des livres, mais aussi des CD et DVD). les adhérents peuvent télécharger des films, des formations.



www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr

- Un poste de bibliothécaire à mi-temps est créé par la mairie : Sophie BASTIN prend ses fonctions en septembre 2016. Une solide équipe de bénévoles assure les permanences, organise des expositions, des conférences, accueille les classes et propose des animations auprès des enfants.

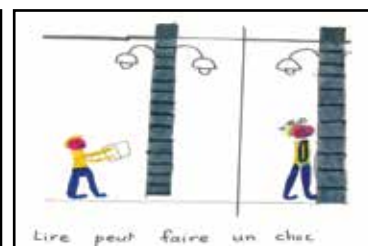
Souvenirs...

Extraits d'un album sur la lecture, réalisé par les élèves de CE1 de St Nazaire en juin 1985

40 ans ça se fête !

Le 2 décembre, inauguration de l'exposition « 4 décennies au fil des pages », en présence des responsables, du Maire, des Conseillers départementaux et du Député.

Hommage est rendu aux bénévoles qui œuvrent tant à la bibliothèque.



L'exposition

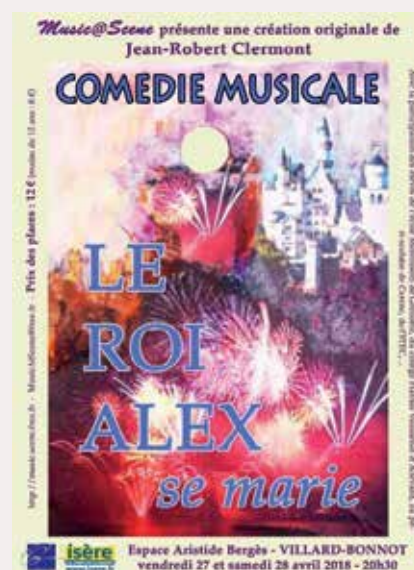
« 4 décennies au fil des pages »

est visible à la bibliothèque jusque fin décembre !



◆ MUSIC@SCENE : LE ROI ALEX ARRIVE !

La 13^e comédie musicale de Music@Scene prend forme ! Textes, musiques, chansons, costumes, films, décors... Et nous ne sommes pas seuls : cette année encore des établissements scolaires ont accepté de nous accompagner dans notre projet artistique : le collège Flavius Vaussehat d'Allevard, l'école Montessori de Grenoble, le périscolaire de l'école élémentaire de Corenc et le lycée ITEC Boisfleury. Chacun à la mesure de ses moyens, du plus petit élément de décors jusqu'à la peinture des toiles de fond de scène en passant par la réalisation de vidéos. Les portes de la salle André CARTIER-MILLON restent ouvertes chaque **jeudi de 19h15 à 22h15**, à tous ceux et celles qui voudraient découvrir les coulisses de notre aventure, au risque de se laisser tenter ! Rendez-vous les 27 et 28 avril 2018 à l'espace Bergès de Villard-Bonnot (ou avant) pour un de nos concerts. Nous aurons par exemple le plaisir d'animer la présentation des vœux du maire de St Nazaire le **vendredi 12 janvier 2018**. Vous pourrez entendre des reprises des spectacles précédents comme la Grande Carnavalerie (photo), et de nouvelles chansons que nous travaillons depuis le mois d'octobre. Le « roi » sera accompagné d'une douzaine de musiciens et d'autant de chanteurs sur des rythmes endiablés ou des mélodies romantiques. Sa promise se cachant peut-être parmi les choristes...



Contact : Cécile LETHY
 ☎ 06 52 75 59 73
 ✉ MusicAtScene@free.fr
www.music.scene.free.fr

◆ AMZOV : nouveau ! un ATELIER VOCAL 11-15 ans

L'AMZOV (Association Musicale de la Zone Verte) propose un cours collectif destiné aux adolescents désireux de découvrir le chant :
le mercredi de 14h à 15h à l'Agora de St Ismier

Ce cours vocal est destiné aux jeunes de 11 à 15 ans qui souhaitent s'initier au chant, découvrir leur voix et travailler la technique vocale en petit groupe.

Les séances se dérouleront en 3 temps :

- un travail corporel pour installer la respiration abdominale,
- un travail de vocalise et de placement vocal,
- et enfin une mise en pratique en polyphonie avec des chants proposés par le professeur en concertation avec ses élèves.

Il y aura plusieurs représentations publiques dans l'année.

Par contre, il n'est pas nécessaire de suivre des cours de formation musicale (solfège).

Plus d'infos : www.amzov.fr



◆ SORTIR

Vous êtes adhérent, ou pas, de Sortir (Biviers, Montbonnot, St-Nazaire),

Vous avez décidé enfin de sortir...

Vous n'avez pas eu le temps, ou l'occasion, de réserver des spectacles pour les prochains mois de 2018...

Vous aimeriez être guidé dans vos choix...

L'équipe de Sortir St-Nazaire a le plaisir de vous inviter à découvrir ou redécouvrir la deuxième partie de la **saison MC2** en compagnie de Louise MORE qui vient présenter les spectacles à ne pas manquer de janvier à juin 2018 :

samedi 13 janvier à 10h salle des deux colonnes

Si vous avez déjà arrêté des choix pour février, merci de vous inscrire rapidement auprès de Sortir lors des prochaines permanences

samedi 13 janvier

samedi 27 janvier de 10h30 à 12h
salle des deux colonnes

MC2:

Contact : ✉ saint-nazaire@sortir-gresivaudan.fr

A voir en février :

Traviata – Vous méritez un avenir meilleur d'après La Traviata de Giuseppe VERDI, conception Benjamin LAZAR, Florent HUBERT et Judith CHEMLA, mise en scène Benjamin LAZAR.

Adaptation nerveuse et théâtrale en rupture avec les conventions de l'opéra, alliant chanteurs et instrumentistes sur scène dans une seule mêlée lyrique et festive en contact direct avec le public. Entre voix parlée et voix chantée dans un jeu de miroir dramatique, littéraire et musical, tous participent à une frénésie mystérieuse et palpitante. Quant à Violetta, interprétée par l'incandescente Judith CHEMLA au timbre de voix gracieux et limpide, elle se consume sans filtre, livrée au feu des sentiments pendant que les imaginaires de BAUDELAIRE, de Théophile GAUTIER et du fougueux VERDI se croisent dans une mise en scène végétale au cœur d'un Paris anachronique.



■ LES JOURNÉES DU PATRIMOINE



Journées du Patrimoine 2017 La vigne à Saint-Nazaire au cours des âges

Comme par le passé les Journées du Patrimoine des 16 & 17 septembre ont été un succès et l'on peut dire que ces journées sur *La vigne à Saint-Nazaire au cours des âges*, ont été un « bon cru ». Les visites sur le terrain du samedi matin dans les vignes de la famille Saint-Pierre et du dimanche après-midi dans les caves du village ont attiré une centaine de personnes.

L'exposition dans la salle CARTIER MILLON a eu elle aussi son lot de visiteurs notamment le dimanche. Réalisée avec des photos, documents et de nombreux outils, elle présentait l'histoire de la vigne à ses origines, au fil du temps à St Nazaire, sa culture, le vin..., et le travail de l'unique viticulteur de St Nazaire photographié tout au long d'une année.

Lors de sa conférence du samedi en fin d'après-midi, Régis MACHE nous a brillamment exposé *L'histoire de la vigne et du vin en Grésivaudan*, devant un public nombreux et attentif.

Un apéritif dinatoire fort apprécié, offert par le Groupe Patrimoine, a suivi la conférence.



Deux vigneronns locaux œuvrant dans le bio, Thomas FINOT de Bernin et Wilfrid DEBROIZE du Domaine des Rutissons au Touvet, ont présenté leur travail et fait déguster leurs vins.

Le Groupe Patrimoine remercie chaleureusement les Saint-Nazairiens qui l'ont accompagné dans ses recherches et son travail, ainsi que la municipalité et les services techniques toujours présents.

Contact : Christian de POLIGNAC
☎ 04 76 52 21 07 / 06 30 08 91 23
✉ patrimoinesne@gmail.com



■ SECOURS AERIEN SANS FRONTIERE



Secours Aérien Sans Frontières -SASF- dont le président Guy BARDET est un Saint Nazairien de longue date est une ONG officielle, dont tous les membres sont bénévoles.

L'association vient en aide aux populations défavorisées des territoires enclavés du Sénégal oriental, En cas d'urgence sanitaire, elle leur offre une possibilité d'évacuation rapide, gratuite, vers un centre hospitalier qui pourra les prendre en charge. Son action se fait en coopération avec le SAMU National et contribue ainsi à l'amélioration de la santé publique au Sénégal.

Tous les dons et cotisations ne servent qu'à payer les frais d'entretien, l'ambulance aérienne, et l'assurance tous risques ; pas de personnel appointé, ni de frais de bureau, les pilotes sont entièrement bénévoles. Les dons 2018 seront en totalité versés à *Aéro Services Roussillon* à Perpignan pour la remise en service de l'avion.

Vous pouvez envoyer vos dons ou adhérer à l'association à :

Secours Aérien Sans Frontières 90 Chemin des Ecoutoux 38330 Saint Nazaire les Eymes
ou par Paypal sur le site de SASF

Contact : 06 23 81 01 63 Facebook : Sasf Sénégal
www.sasf-humanitaire.org

■ LE CALENDRIER DU COMITÉ DES FÊTES

- **Jeu**di 4 janvier : salle Belledonne, réunion pour préparer la fête de la St Jean qui aura lieu à Samedi 23 juin

Rendez-vous à 18h45 pour les membres du comité des fêtes

à 20 h sont bienvenus, tous ceux qui veulent s'associer à cette fête, notamment les associations qui proposent une activité, un jeu, une exposition, un spectacle... Si vous avez des idées pour que cette fête soit vraiment une fête de tous les Saint Nazairiens, venez !

- **dimanche 11 mars** : Thé dansant salle CARTIER-MILLON
- **samedi 28 avril** : Zumba comme chaque année, au profit d'une association caritative
- **dimanche 13 mai** : Vide-greniers
- **samedi 23 juin** : grande fête de la St Jean avec : de nombreuses attractions pour les enfants et les ados, des expositions et pour le soir : repas bio, défilé aux lampions, feu d'artifice et bal !

Le comité des fêtes vous souhaite une joyeuse année 2018 !



AMG ACCUEIL MIGRANTS GRÉSIVAUDAN

Prise en charge des mineurs étrangers non accompagnés (MIE) Il y a urgence - Vous pouvez nous aider !

La situation

Les mineurs isolés étrangers, appelés « mineurs non accompagnés », sont des enfants âgés de moins de 18 ans, qui arrivent en **France** sans leurs parents et sans adulte titulaire de l'autorité parentale. La plupart de ces mineurs entrant dans le dispositif de protection de l'enfance a entre 15 et 18 ans et viennent essentiellement d'Afrique de l'Ouest. Leur nombre est en croissance nette et **pourrait dépasser les 25 000 à la fin de l'année** dont plus d'un millier dans notre département.

Les migrants mineurs dépendent du droit des enfants. Ils sont pris en charge dans le cadre du dispositif français de la protection de l'enfance, qui ne pose aucune exigence de nationalité. La détermination de l'âge est donc une étape clé : les mineurs ne sont pas soumis aux règles françaises de séjour des étrangers.

Les services d'Aide sociale à l'enfance (ASE) doivent accueillir ces jeunes afin « d'évaluer leur situation » dans un délai théorique de 5 jours. L'objectif est d'établir, sur la base d'entretiens, s'ils sont effectivement mineurs – rares sont ceux qui disposent de papiers d'identité –, pour **pouvoir décider** de leur prise en charge et notamment de leur hébergement. Les moins de 16 ans peuvent ensuite s'inscrire à l'école, et tous ceux pris en charge par l'ASE ont droit à la couverture maladie universelle (CMU), qui donne un meilleur **accès aux soins** que l'Aide Médicale d'Etat (AME), accordée aux étrangers en situation irrégulière. Si les services de l'ASE estiment ne pas disposer d'éléments suffisants pour établir le statut de mineur, le jeune peut saisir le juge des enfants afin qu'une mesure d'assistance éducative soit ordonnée. La décision du juge peut faire l'objet d'un recours en cas de non-lieu. Tout ce processus est long et peut durer plusieurs mois.

Pendant ce temps il faut assurer un hébergement qui évite aux jeunes en question de se retrouver à la rue. Le dispositif mis en place par le département est engorgé. Face à cette situation des associations se mobilisent pour résoudre des situations individuelles mais aussi pour amener une décision globale du Conseil départemental. Il faut avant tout garder le lien avec les jeunes. Un des moyens est de proposer un hébergement transitoire.

Nous pensons que c'est possible en conjuguant nos efforts pour trouver des hébergements solidaires chez l'habitant dans nos réseaux respectifs. En mettant en commun nos efforts, nous devrions pouvoir constituer rapidement une ressource d'hébergements limités dans le temps pour ces jeunes qui déposeront un référé, et pour éviter la rue et l'errance à beaucoup d'entre eux. Notre expérience collective des hébergements solidaires constitue une garantie donnée aux habitants qu'ils seront accompagnés dans cet engagement circonscrit dans le temps par nos associations.



Comment ça se passe ?

Les jeunes sont accueillis soit individuellement soit en binôme, selon les possibilités de la famille accueillante. La famille accueillante s'engage sur la période qui lui convient, soit en semaine, soit en week-end, soit les deux. L'idéal est d'avoir un groupe de 3 familles se partageant les périodes d'accueil d'un jeune ou binôme particulier. Sur le plan pratique, il s'agit de disposer du nombre de couchages suffisant, d'offrir le petit-déjeuner et le repas du soir en semaine, et le repas de midi les week-ends. En semaine, ces jeunes sont accueillis toute la journée à Grenoble (Secours Catholique, CIMADE, ...) pour des cours (français, remise à niveau générale) en vue d'une possible scolarisation et une assistance administrative et juridique. Ils sont autonomes et se déplacent en transports en commun. Aucune participation financière n'est demandée aux familles accueillantes. L'expérience montre que ces jeunes sont conscients de l'effort qui est fait pour les accueillir et ils sont généralement très attentifs dans leur comportement pour que cet accueil se passe le mieux possible.

Il y a urgence

Nous lançons un appel à tous et à toutes pour constituer un réseau de quelques familles prêtes à se répartir des périodes d'hébergement. Actuellement deux jeunes sont hébergés sur Bernin et deux jeunes sur St Nazaire, essentiellement par deux familles, mais **nous manquons de relais pour pallier aux absences de ces familles.**

Sollicitez vos amis !

Cela peut être un accueil de 15 jours voire d'un mois. N'hésitez pas à nous contacter.

Pour soutenir notre association,
vous pouvez télécharger notre bulletin de soutien
ou d'adhésion. sur
www.migrants-gresivaudan.fr

Association AMG Accueil Migrants Grésivaudan

Siège Social :

Mairie - 38330 Montbonnot-Saint-Martin

✉ migrantsgresivaudan@gmail.com

☎ 07 68 75 30 84

Contact à St Nazaire : Martine GARCIA

✉ martinegarcia38@yahoo.fr

☎ 04 76 52 05 22 ou 06 37 13 09 98

UT4M

Retour sur l'UT4M 2017

Samedi 19 août 2017, l'UT4M est passé à St Nazaire



Les bénévoles accueillent les coureurs de l'UT4M Xtrem160 et de l'UT4M Master 100



Des St Nazairois dans les top 5 !

Pour le Master 100 (97 kms D+ 5500m)
Laurent SIRKIDJI se classe 3^e dans la catégorie V3H (Vétérans 3 Hommes) et Marion MARTINET se classe 4^e dans la catégorie SEF (Séniors Femmes)
Bravo !



Départ de l'UT4M40 Chartreuse devant le gymnase de St Nazaire

UT4M édition 2018

L'Ultra Tour des 4 Massifs revient en 2018 pour une 6^e édition. Du 22 au 26 août, l'événement sportif majeur de l'agglomération grenobloise propose des trails pour tous les niveaux : un 10 km au pied de la Bastille, des 20 km sur les conforts du Vercors et de la Chartreuse, des 40 km pour découvrir un massif emblématique de la ville (Vercors, Oisans, Belledonne et Chartreuse) et toujours pour les plus aguerri un 100 km reliant Uriage à Grenoble et un ultra-trail faisant le tour de tous les Massifs situés autour du bassin grenoblois (169 km pour 11000 m D+) en solo (version Xtrem) ou sur 4 jours (version challenge).

Une équipe de 600 bénévoles

La particularité de l'UT4M réside dans le fait que l'organisation repose sur une équipe de bénévoles toujours plus nombreux d'année en année (664 en 2017), tous conquis par l'aspect convivial de l'événement, et l'envie de partager des moments inoubliables riches en émotions et en échanges humains.

Les missions sont diverses : baliser, s'occuper des inscriptions, ouvrir la course, assurer la sécurité des passages des coureurs, garantir l'ambiance sur un des multiples ravitaillements présents sur le parcours...

Vous avez 1h, 1/2 journée ou 1 journée de disponible, venez participer à cette grande fête estival en tant que bénévole.

N'hésitez pas à nous contacter à ✉ benevoles@ut4m.fr

Venez encourager les coureurs à la salle CARTIER-MILLON
au départ de l'Ut4M 40 Chartreuse le dimanche 26 août à partir de 7h
et sur les autres courses le samedi 25 et le dimanche 26 août.

Toutes les informations sont sur www.ut4m.fr

PRAPOUTEL SPORT EVASION

VACANCES DE FEVRIER 2018 : ACTIVITES SKI et SNOWBOARD

Du 12 au 16 février et du 19 au 23 février 2018

Age : 8 à 16 ans.

Pour cet hiver, le départ de **ST NAZAIRE** est à 12h55 et le retour à 18h10
à la station de ski de Prapoutel les 7 laux

5 jours d'activités : du lundi au vendredi. 2 formules aux choix : **SKI** ou **SNOWBOARD**

3h de cours / jour. Passage des tests E.S.F en fin de semaine.

Les cours sont encadrés exclusivement par des **moniteurs diplômés**.

Matériel : à prévoir. Possibilités de location à tarifs préférentiels, salle bagagerie pour entreposer le matériel (ski, surf, chaussures de ski) sur place durant la semaine

Inscription : des fiches sont à votre disposition à l'accueil de la mairie, ou remplir sur www.PSE38.com

Renseignements : ☎ 04 76 52 73 95 ou 06 81 06 25 82 ou 04 76 08 17 86

www.PSE38.com ✉ pse38@free.fr



23 août

Cinétoiles « Médecin de campagne »
dans la salle CARTIER-MILLON,
(il y avait trop de vent
pour une séance
vraiment sous les étoiles)



8 septembre

Forum
des associations :
toujours
autant de succès



1^{er} octobre



Bourse aux jouets organisée
par le Comité des fêtes

18 octobre

Le courseton de l'école organisé
par les parents d'élèves au profit
des enfants de St Martin,
victimes du cyclone.



11 novembre

*Cérémonie
au monument
aux morts, et remise
du casque
de pompier
au jeune
Jordan PAPPAS*



19 novembre

*Exposition vente
du Club la Rose des Temps*



25 novembre

*repas des anciens
organisé par le CCAS,
hommage à la doyenne
de l'assemblée :
Elise CARTIER-MILLON*



1^{er} décembre

*soirée court métrages
photos du Club photo
de Biviers, organisée
par la Bibliothèque*



9 décembre

*Le Marché de Noël
organisé par l'association
des parents d'élèves :
la chorale,
les stands
et les crêpes...*



Renseignements Utiles

MAIRIE - ☎ 04 76 52 24 29

Fax : 04 76 52 42 33
385 chemin du Village
38330 St Nazaire les Eymes

Horaires d'ouverture au public

lundi 13h-19h, mercredi 8h-17h ;
mardi, jeudi, vendredi 13h-17h
Le Service urbanisme est fermé le vendredi après-midi.

samedi 30 décembre :

ouverture de 10h à 11h30
uniquement pour les inscriptions sur les listes électorales

Pendant les petites vacances scolaires :

lundi, mardi, jeudi, vendredi 13h-17h
Fermeture au public le mercredi.

www.saint-nazaire-les-eymes.fr

✉ mairie.sne@orange.fr

Services techniques ☎ 04 76 52 91 21

AGENCE POSTALE COMMUNALE

☎ 04 76 52 24 25

Horaires d'ouverture au public

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30-17h
mercredi et samedi 9h-12h

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

☎ 04 76 22 33 16

RESTAURANT SCOLAIRE et TAP

☎ 04 76 52 43 55

✉ enfancejeunesse.sne@orange.fr

ECOLE

☎ maternelle : 04 76 52 17 26

☎ élémentaire : 04 76 52 31 50

GARDERIE PERISCOLAIRE

CENTRE DE LOISIRS

☎ 04 76 52 49 44

STRUCTURE MULTI-ACCUEIL

intercommunale "Les Coccinelles"

☎ 04 76 52 34 80

✉ multiaccueil.stnazaireseymes@le-gresivaudan.fr

☎ 04 76 52 34 80

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Intercommunal Les Grésimômes

☎ 06 73 09 35 85

✉ ram.lesgresimomessecteur1@le-gresivaudan.fr

☎ 04 76 77 95 04

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

L'oiseau Lyre

✉ labibliotheque.sne@orange.fr

☎ 04 76 77 95 04

Ouverture au public : mardi 16h30-18h30,

mercredi 16h-19h, vendredi 16h30-18h30,

samedi 10h30-12h

Vacances scolaires : uniquement le mercredi 16h-19h

MEDECINS

Cabinet CADOT-ENGELBRECHT

et Hélène BEAUMONT

☎ 04 76 52 75 22

Docteur FERRAFIAT ☎ 04 76 52 22 32

Médecin de garde :

En semaine de 20h à minuit. ☎ 15.

Au-delà de minuit, il n'y a plus de médecin de garde, ☎ 15.

Pendant le week-end (le samedi de midi à minuit et le dimanche de 8h à minuit)

☎ 04 76 08 08 38 sinon ☎ 15.

CONSEILS MEDICAUX ☎ 0810 15 33 33

Valable en Isère en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

MEDECINS 7 SUR 7

84 cours Jean-Jaurès - Grenoble

☎ 04 76 86 59 00

Ouvert tous les jours de 8h à 24h.

SAMU ☎ 15

NUMERO EUROPEEN D'URGENCE ☎ 112

URGENCE POUR LES PERSONNES

SOURDES/MALENTENDANTES ☎ 114

URGENCES SOCIALES de 7h à 24h ☎ 115

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

☎ 3919

CENTRE ANTI-POISON (LYON)

☎ 04 72 11 69 11

INFIRMIERE A DOMICILE

☎ 06 07 79 23 97

Céline KLIMEK, Adeline BUTTARD, Cécile SIMONNET

DENTISTE

Marie-Laure TOULON ☎ 04 76 52 13 78

Urgences dentaires ☎ 04 76 00 06 66

KINESITHEPEUTE

Hélène BRUN ☎ 04 76 52 40 20

Urgences respiratoires ☎ 06 08 32 14 28

PSYCHOLOGUE/PSYCHOTHEPEUTE

Frédérique SANTI-BOURGUET

28, chemin de la Touvière

☎ 04 76 52 48 66 / 06 61 20 35 19

PSYCHANALYSTE - Psychothérapie analytique - Trouble du comportement alimentaire

Nathalie HALLOUET 68 chemin du Retour

☎ 06 80 46 86 23

PSYCHOTHEPEUTE - Art-thérapie

Dominique VENITUCCI

229 chemin des Drogeaux

☎ 06 75 70 43 11

PSYCHOTHEPEUTE-METHODE GESRET

Anne-Laure MORAUX ☎ 06 81 86 00 43

PHARMACIE

Pharmacie Annick PLEMER

☎ 04 76 52 20 17

Pharmacies de garde ☎ 3915

COLLECTE DES DÉCHETS

à partir du 8 janvier

Lundi matin (4h-12h) :

container d'ordures ménagères

Mardi matin (4h-12h) :

container du tri sélectif

Service déchets ☎ 04 76 08 03 03

DECHETTERIES

Ouvertes 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45

sauf 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier.

CROLLES 47, rue des Frères Montgolfier

St ISMIER Chemin de Vergibillon (Voie en S)

Renseignements : www.le-gresivaudan.fr

ENEDIS (Ex-ERDF) Urgence

☎ 09 72 67 50 38

www.enedis-prevenance.fr

Appli ENEDIS à mes côtés

GRDF urgences ☎ 0800 47 33 33

EAU POTABLE urgences

7j/7 - 24h/24 Midali ☎ 04 76 71 05 21

ASSAINISSEMENT

7j/7 - 24h/24 Veolia ☎ 04 76 61 39 34

TRANSPORTS DU GRESIVAUDAN

Agence TOUGO-Mobi-G

1846 rue de Belledonne - Crolles

☎ 0 800 941 103

www.tougo.fr

TAXIS St Nazaire les Eymes/St Ismier

☎ 07 70 70 40 67

GENDARMERIE ☎ 17

Gendarmerie de St Ismier

☎ 04 76 52 15 45

POMPIERS ☎ 18

SECOURS MONTAGNE ☎ 112

METEO St Martin d'Hères ☎ 08 99 71 02 38

VIGILANCE METEO www.vigimeteo.com

QUALITE DE L'AIR N° azur : 0 810 800 710

www.atmo-rhonealpes.org

OPPOSITION carte bancaire

☎ 0 892 705 705

OPPOSITION chéquier

☎ 0 892 68 32 08

Conciliateur médiateur de justice

Permanences les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du

mois de 14h à 17h mairie de St-Ismier sur

RDV ☎ 04 76 52 52 25

Centre médico-social

71, chemin des sources (Bâtiment A) Bernin

☎ 04 56 58 16 91

Permanence de l'Avocat

Le 1^{er} vendredi du mois en mairie de 14h à

15h30 sur RDV

☎ 04 76 52 24 29

Pharmacies de garde



Janvier 2018

1 PHARMACIE de BERNIN
7 PHARMACIE SILVESTRE
14 PHARMACIE BLANCHARD
21 PHARMACIE de L'ORCHIDEE
28 PHARMACIE DJIAN

Bernin
Domène
Le Champ Près Froges
Lancey
St Ismier

☎ 04 76 08 03 19
☎ 04 76 77 23 08
☎ 04 76 71 40 75
☎ 04 76 71 43 36
☎ 04 76 52 23 42